



.....Mètres X 6€ =€

Vide Grenier du Dimanche 21 Juin 2026
Amicale des Sapeurs- Pompiers Lusigny sur Barse
A remplir avant installation

INFORMATIONS SUR LE PARTICIPANT COMMERCANT

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

.....
Représentant la Société/Association/, (*Raison sociale*):

.....
N° de registre du commerce/des métiers : de

.....
dont le siège est au (*adresse*):

.....
ayant la fonction de : dans la personne morale.

Adresse du représentant :

.....
CP Ville
Tél.

N° immatriculation de mon véhicule :

.....
Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Nature de la pièce d'identité fournie :

CNI Passeport Permis de Conduire Carte de séjour

N° Pièce Identité : _____ Date de délivrance : _____

Délivrée par : _____

N° de Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Lusigny sur Barse, le 21 Juin 2026

Signature :



Vide Grenier du Dimanche 21 Juin 2026 Amicale des Sapeurs- Pompiers Lusigny sur Barse

Conditions de Participation :

- Vide-Grenier réservé aux particuliers
- Interdit de vendre ou de faire don de tout animal vivant
- Interdit de vendre des boissons, des confiseries ou des pâtisseries ou toute restauration sauf autorisation
- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de l'évènement et lorsque que la totalité des emplacements a été attribuée.
- Chaque participant doit pouvoir justifier de la provenance des marchandises mises à la vente
- Fournir une photocopie de pièce d'identité et une attestation sur l'honneur
- Autorisation parentale pour les mineurs
- S'engager à respecter le règlement
- Les exposants sont responsables de leur(s) étalage(s). L'organisateur n'est nullement responsable des vols, casses, détériorations ou escroqueries qui pourraient intervenir de quelque fait que ce soit
- **L'achat de places engage le participant jusqu'à la fin de la manifestation. Aucun remboursement pour quelque raison que ce soit ne sera effectué.**

Règlement : Le participant s'engage à :

- Exposer de 7h00 à 18h00 et à respecter les emplacements
- Se présenter aux entrées du site avant 7h00 muni de sa feuille d'inscription. (Tout exposant se présentant après 8h00 devra rejoindre son stand à pied)
- Stationner son véhicule hors du site après déchargement des marchandises
- Durée du déchargement : 10 minutes maximum
- **Tout emplacement libre à 7h30 sera mis à disposition des organisateurs sans recours possible**
- **Propreté du site d'exposition : il est interdit de laisser sur les emplacements des débris ou objets invendus quelle qu'en soit la taille. La Mairie et la Gendarmerie convoqueront tout contrevenant.**

Conditions en cas d'intempéries :

-Le vent n'est pas une cause d'annulation ou de report (sauf vents violents annoncé par Météo France)

-S'il pleut avant l'installation, qui aura lieu au plus tard à 8h00, et après décision de l'organisateur, il sera procédé à l'annulation de la manifestation. S'il pleut après l'installation, **il ne sera procédé à aucun report ou annulation.**

J'accepte les conditions de participation et le règlement.

Signature :

**Les organisateurs n'étant pas
météorologues, il est inutile de téléphoner
pour savoir le temps qu'il fera !!!**